

Tétanos: une bactérie qui nous veut du mal

Le tétanos est une maladie infectieuse grave et encore souvent mortelle, mais non contagieuse. Elle a pour responsable une bactérie (*Clostridium tetani*) présente dans le tube digestif des herbivores et dans le sol. **Ce germe peut pénétrer dans l'organisme à travers une plaie.**



S'il bénéficie de conditions favorables, il y secrète de redoutables **toxines**, qui s'attaquent au système nerveux central. Elles entraînent un blocage nerveux, suivi d'une douloureuse et dangereuse contraction des muscles.

Chaque année, dans le monde, des centaines de milliers de personnes meurent en raison du tétanos, notamment de nombreux bébés, contaminés à la naissance quand elle se déroule dans des conditions d'hygiène déficiente (tétanos néonatal).

En Belgique, les décès par tétanos sont devenus rares grâce à deux facteurs principaux: une bonne **désinfection** des blessures et surtout la **vaccination**. Celle-ci permet de préparer le corps à neutraliser la toxine et donc de prévenir la maladie.

Feu rouge: sans vaccination, on peut faire plusieurs fois le tétanos; c'est une maladie qui n'immunise pas celui qui l'a faite. Par contre, le vaccin immunise.

Feu vert: la **vaccination est très efficace**, gratuite pour les

enfants et adolescents et peu coûteuse pour les adultes. Chez l'adulte, un rappel est nécessaire au moins tous les 10 ans.

Des occasions à la pelle

Une blessure, petite ou grande, profonde (provoquée par une écharde ou une épine par exemple) ou superficielle, souillée par de la terre, une plaie avec des tissus morts, ou encore une morsure peuvent mener à un risque de tétanos. Une brûlure, un ulcère (à une jambe) donnent aussi à la bactérie l'occasion de pénétrer dans l'organisme.

Ces blessures peuvent survenir dans de multiples activités de la vie quotidienne: déplacement à vélo, jardinage, bricolage, travaux manuels ou ménagers, etc.

Feu rouge: on croit trop souvent, à tort, que seuls des objets rouillés, comme des clous ou des ustensiles de jardin, peuvent entraîner un risque de tétanos. En réalité, la rouille n'a rien à voir.

Les deux gestes essentiels pour éviter le tétanos

Toute blessure doit toujours être soigneusement **lavée** à l'eau tiède et au savon, puis abondamment **rincée** et **désinfectée** (par exemple avec un produit iodé), avant d'être **protégée** par un pansement. Ces soins, rapides et appropriés, constituent un élément important de la prévention de cette maladie.

De plus, le bon geste consiste ensuite à **vérifier si l'on est en ordre de vaccination** contre le tétanos.

Si le dernier rappel de vaccination remonte à plus de 5 ans, ou si l'on ne se souvient pas de la date de vaccination, il est important de consulter son médecin généraliste, même pour

une blessure bénigne. Le médecin traitant peut proposer un rappel, certainement si la dernière vaccination remonte à plus de 10 ans.

En cas de blessure grave (grandes plaies profondes ou pénétrantes, contaminées par la terre, morsures, blessures restées plus de 6 heures sans traitement...), le risque d'infection augmente. Un avis médical s'impose toujours. Outre les soins de la plaie et la vaccination ou son rappel, votre médecin généraliste devra souvent administrer des anticorps spécifiques (immunoglobulines).

Feu vert: une vaccination complète procure une protection totale. Elle nécessite l'injection de 3 doses réparties sur 1 an au maximum. Puis un rappel tous les dix ans (pour en savoir plus sur [le tétanos et la vaccination](#)).

Feu vert: en Belgique, tous les bébés sont vaccinés à 2, 3 et 4 mois, puis à 15 mois. Les enfants reçoivent un rappel à 6 ans et 15 ans.

Feu orange: lors de l'administration du vaccin, des effets indésirables bénins peuvent se présenter, essentiellement sous forme de rougeur et/ou de douleur à l'endroit de l'injection.

Feu rouge: en Belgique, près de 40% de la population adulte ne serait plus en ordre de vaccination contre le tétanos. Les femmes et les personnes âgées sont particulièrement concernées

(1) .

Des signes inquiétants

Lorsque l'organisme n'est pas protégé par un vaccin et que la bactérie a pénétré dans une blessure, l'incubation de la maladie peut durer de 1 à 2 semaines. Elle provoque généralement des maux de tête et, en premier lieu, une contraction involontaire et permanente de la mâchoire. Cette contraction s'étend ensuite aux muscles de la face, du cou, du

ventre, des membres. Les contractures s'accompagnent de crises douloureuses intenses et, parfois, de fièvre.

Une fois la maladie déclarée, elle évolue rapidement et, sans prise en charge rapide, elle peut mener à l'arrêt cardiaque ou à la paralysie des muscles respiratoires, principales causes de décès.

Le traitement fait appel aux antibiotiques, à des substances qui neutralisent la toxine et à divers médicaments destinés à soulager les symptômes.

Feu vert: le tétanos est une maladie évitable grâce à la vaccination.

Photo © nool – Fotolia.com

Mise à jour le 15/09/2021

Références

- Tétanos : [vaccination-info](#).
- Fiches de vaccination. [Conseil supérieur de la santé](#).